

MAIRIE DE BELABRE
8, Avenue Jean-Jaurès
36370 BELABRE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil six, le vingt huit septembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Bélâbre dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de M. DUPLANT René, Maire de Bélâbre.

Date de convocation du Conseil Municipal : 20 septembre 2006

Présents : M. Duplant, Maire, Mmes Dutheil, Nibodeau, Taillebourg, Maillochon, Mrs Perrin, Laroche, Lestrade, Jeanneton, Nevière, Rabussier, Neau.

Absente : Mme Vergnes.

Secrétaire : Mme Taillebourg Marie-Noëlle

Objet : Ligne grande vitesse Limoges Poitiers

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal du courrier du Sénateur François GERBAUD et du Président du Conseil Général Louis PINTON, daté du 5 septembre 2006, relatif au projet de ligne à grande vitesse Limoges-Poitiers.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- S'oppose à la création d'une ligne grande vitesse Limoges-Poitiers qui risquerait de reléguer la voie Châteauroux-Paris au niveau secondaire et, en terme d'aménagement du territoire, laisser de côté l'ensemble des départements du grand centre soit près d'1,8 million d'habitants.
- Rappelle que l'Indre, s'appuyant sur l'expertise des Chambres Régionales et Départementales de Commerce et d'Industrie a déjà fait connaître sa position sur les aménagements ferroviaires nécessaires à son territoire.
Demande :
- La grande vitesse entre Limoges et Paris par Châteauroux avec l'amélioration et la modernisation de la voie.
- L'interconnexion de cette ligne au réseau TGV irriguant l'Europe du Nord et de l'Est, gage d'un raccordement aux grands pôles de développement économique.

Pour copie conforme,

Le Maire,

René DUPLANT

Reçu à la SOUS-PRÉFECTURE
DU BLANC (Indre)

Le - 9 OCT 2006

Certifié exécutoire.

Transmis à la sous-préfecture le : 6 octobre 2006

Publié, affiché ou notifié le : 6 octobre 2006

Le Maire,

